

## Nouvelles pratiques sociales



# Promouvoir le développement des familles au Québec en entrecroisant le sociocommunautaire et le sociopolitique

## Entrevue avec Jacques Lizée

Lucie Fréchette

Volume 16, numéro 1, 2003

Familles en mutation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009623ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009623ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fréchette, L. (2003). Promouvoir le développement des familles au Québec en entrecroisant le sociocommunautaire et le sociopolitique : entrevue avec Jacques Lizée. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 7–15.  
<https://doi.org/10.7202/009623ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



## Promouvoir le développement des familles au Québec en entrecroisant le sociocommunautaire et le sociopolitique

### **Entrevue avec Jacques Lizée**

*Lucie FRÉCHETTE*

*Centre d'étude et de recherche en intervention sociale  
Université du Québec en Outaouais*

Dans un numéro consacré au thème de la famille, la revue *Nouvelles pratiques sociales* ne pouvait faire l'économie d'une entrevue avec Jacques Lizée, qui a été à la barre de la Fédération des unions de familles (FUF) pendant 29 ans. L'entrevue a eu lieu à un moment charnière, à la fois dans la vie de Jacques Lizée et dans celle de la FUF. D'une part, monsieur Lizée entamait une nouvelle aventure à la direction générale du Carrefour action municipale et famille (CAMF) et, d'autre part, la FUF devenait la Fédération québécoise des organismes communautaires familles (FQOCF).

Lors du premier congrès provincial des Maisons de la famille, en 1991, Jacques Lizée affirmait que « les risques et les défis de la collaboration inter-organismes ont une prémisses de première

importance : la solidarité. Sans elle, l'action des organismes familiaux est vaine. Elle ne peut se limiter à un exercice technique qui consisterait à mettre ensemble des services et des actions. C'est davantage une action concertée de solidarité humaine entre des personnes concernées par une cause commune, qui peut générer véritablement la qualité de vie recherchée <sup>1</sup>». Le parcours professionnel de Jacques Lizée est jalonné de solidarités tant dans le secteur communautaire que dans le secteur public. Des solidarités qu'il cherche à créer autour de la famille dans des univers qui n'ont pas toujours la cohabitation facile, voire compatible. Bâtir un Québec proche de ses familles est le projet qui a marqué la carrière de Jacques Lizée.

**NPS** – *Le parcours de Jacques Lizée, c'est près de trois décennies à la barre de la Fédération des unions de familles et, plus récemment, à la direction du Carrefour action municipale et famille. Parlez-nous du trajet qui a fait de vous une figure de proue de la question familiale au Québec.*

Je dirais que ma vie personnelle et ma vie professionnelle m'ont toutes les deux propulsées vers les questions relatives à la famille. Je me suis marié en 1967 à une époque où la condition féminine émergeait du modèle traditionnel. J'étais de ces hommes qui voulaient sortir du seul rôle de pourvoyeur. Quand notre première fille est née, déjà, je voulais être un père qui profiterait de ses enfants avec sa conjointe. Ma famille me tenait à cœur. Sans employer ce vocabulaire, ma conjointe et moi discutons déjà de ce que l'on nomme, aujourd'hui, le partage des tâches et les rôles homme / femme.

En ces mêmes années, après des études dans le domaine social, j'ai commencé à travailler en service social scolaire. Là aussi, un déclic s'est fait. J'ai vite pris conscience qu'aider l'enfant sans soutenir ses parents réduisait la portée de mon intervention. L'école se préoccupait de l'absentéisme scolaire, mais ne travaillait pas réellement à soutenir les parents dans leur rôle parental. J'en suis venu à penser que l'absentéisme n'était qu'un symptôme de la distance grandissante entre l'école et les parents. Je devenais convaincu que, au-delà de l'aide aux enfants, il fallait chercher à arrimer davantage la famille au milieu scolaire. La même année, un de mes anciens professeurs, Desève Cormier, m'invita à prendre la direction du Centre d'action familiale de Sherbrooke. Ce fut également une décision déterminante dans mon engagement. J'y ai découvert que l'action sociale en faveur de la famille avait un lieu et une voix. J'ai commencé à croire qu'il était possible de créer des lieux de solidarité et d'entraide pour les parents. J'ai commencé à m'engager dans la voie du développement du pouvoir politique des parents

1. Rapporté dans *Pensons famille*, bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, vol. 2, n° 21.

et ce centre m'en a donné l'occasion durant quelques années, jusqu'en 1973. Pendant ce temps, nous avons vécu cette époque d'heureuse ébullition des années 1960, de la Révolution tranquille et puis celle des années 1970 où de nombreux organismes communautaires participaient à la mise en place des CLSC.

Finalement, toujours en 1967, j'ai été mis en contact avec l'Union internationale des organismes familiaux (UIOF) lors de leur congrès international à Québec. Ça a été pour moi l'occasion de connaître la Fédération des unions de familles, qui était membre de l'UIOF depuis 1960. J'ai découvert un organisme qui, déjà, est engagé dans les représentations pour le développement de politiques familiales. Il y avait entre autres un comité sur la question des allocations familiales, ce qui m'a attiré, car j'y voyais un moyen d'améliorer la condition de vie des familles. Ça m'a grandement intéressé de voir qu'un mouvement familial se dessinait à l'échelle du Québec, non seulement pour créer des services, mais pour obtenir des politiques en faveur des familles. Dans ma région, je me suis engagé dans diverses actions et comités pour travailler avec les parents à promouvoir la place de la famille : création d'une ACEF et d'associations de familles monoparentales.

C'est probablement un peu tout ça qui a fabriqué Jacques Lizée, le papa, le travailleur social, le militant, qui a accepté, en 1973, le poste de secrétaire général de la FUF. On disait alors encore secrétaire général plutôt que directeur général, car le langage du temps se modelait sur celui du milieu syndical. On le voit avec le terme « Unions de familles », lui aussi, un héritier direct du syndicalisme étroitement lié aux mouvements d'action catholique du Québec de cette époque.

### **NPS** – *Parlez-nous un peu de ces Unions de familles.*

Le mouvement familial est fait de plusieurs types d'organisations centrées sur la vie des familles. Au fil de son histoire, on a connu les Cours de préparation au mariage, le Service d'orientation des foyers, des associations pour promouvoir la régulation des naissances, les foyers Notre-Dame et d'autres. Les Unions de familles, quant à elles, sont les descendantes des anciennes « Écoles de parents ». Il s'agissait d'associations de parents centrées sur l'éducation à la vie familiale. On y donnait des sessions sur divers sujets en lien avec la puériculture, la psychologie de l'enfant et la vie de couple. Une forme d'éducation populaire au service du rôle parental. Ces écoles de parents étaient inspirées du mouvement français du même nom qui se définissait comme une association laïque de soutien aux parents. Elles ont été popularisées chez nous après la Deuxième Guerre mondiale. C'est à la fin des années 1950 que les écoles des parents se sont transformées. « Unions de familles » : cette appellation provenait du vocabulaire syndical de l'époque et,

le plus important à mes yeux, c'est que ce changement traduisait une évolution du mouvement familial qui l'a sorti de la seule cible de la vie interne de la famille. Les Unions de familles concevaient désormais l'éducation familiale au-delà de la sphère privée ; elles envisageaient la défense des intérêts des familles dans notre société.

On n'en est pas surpris quand on sait que les Chartrand, Simone et Michel, ont participé à ce changement en faveur des Unions de familles pour que le mouvement familial donne une voix aux familles du Québec. Une des façons de le faire, chez ceux qui m'ont précédé à la FUF, a été de donner la parole aux parents en ce qui concerne l'éducation au Québec. En effet, la FUF s'est activée pour soutenir la réforme des institutions scolaires. Elle a contribué à la mise sur pied des comités d'école en réclamant une participation active des parents. Il ne s'agit là qu'un des nombreux dossiers qu'elle a fait avancer au Québec.

**NPS** – *À votre tour, en 1973, vous vous engagez dans ce mouvement familial. Qu'est-ce qui marque cette longue trajectoire ?*

La Fédération des unions de familles, c'est une organisation qui a toujours eu deux grands pôles d'action. Le premier est celui du soutien aux familles par le développement de services ; c'est la promotion du travail sur le terrain pour accompagner les organismes familiaux un peu partout au Québec. L'autre constitue le rôle politique de son action avec des activités de représentation, de défense de droits, de sensibilisation du secteur public. À mon avis, les deux sont inséparables. Je ne peux penser la dimension politique sans qu'elle soit appuyée par une présence active des familles et sans un réseau de forts organismes communautaires famille. De même, je ne peux songer à la mise en œuvre de services aux familles sans le travail de développement des politiques familiales qui en garantissent la survie et, en partie, l'institutionnalisation. Ma trajectoire est intimement associée à ces deux grandes orientations de la FUF.

Quand je suis arrivé à la Fédération, les effectifs locaux et régionaux étaient au plus bas. Non pas parce que ça allait mal, mais parce qu'avec l'arrivée des comités d'école, plusieurs de nos membres choisissaient de s'investir à ce niveau. Il y avait aussi un virage laïc qui s'était opéré et la FUF avait pris une certaine distance par rapport à des groupes plus près de l'Église. Non pas que nous reniions notre passé ni l'influence des mouvements d'action catholique, mais nous avons évolué vers la laïcité dans le sillage du concile et du rapport Dumont qui avaient remis en place la valeur de la contribution laïque en termes de développement social. Tout ça pour dire qu'au moment où j'ai débuté à la FUF, on y retrouvait une vingtaine d'organismes dans quatre

ou cinq régions du Québec. Mais la réputation de l'organisme demeurait forte. Nous avons misé là-dessus de même que sur nos acquis pour bâtir et accroître notre notoriété.

Ma trajectoire à la FUF a débuté dans un contexte de mouvance où le secteur famille se développait différemment. Il fallait être présent dans ce renouvellement du mouvement communautaire. Dans les années 1970, on a vu se développer de nombreux groupes de services et d'action sociale. Les gens voulaient se prendre en main, se donner des services et en réclamer dans leurs milieux respectifs. On ne parlait plus d'unions de familles mais de Centre de ceci, de Ressource pour telle et telle forme de développement, de Services pour enfants comme les Petits ceci ou les Petits cela, etc. À ce moment-là, j'ai tenté de créer des liens avec plusieurs de ces nouveaux groupes en émergence à travers le Québec.

Le premier réseau qu'on a pu constituer a été celui de l'entraide gardiennage. Il s'agissait de groupes qui avaient organisé un mode d'échange d'heures de services de garde entre parents, bâti sur le mode du troc. On échangeait des coupons valant des heures de garde. Puis, avec les années, sont apparues les maisons de la famille. Une initiative des plus intéressantes pour offrir un lieu de services et d'échange destiné aux familles à l'échelle locale. Nous n'avons pas créé les maisons de la famille qui ont été des initiatives locales, mais, rapidement, la Fédération est devenue une référence majeure dans l'accompagnement des groupes qui voulaient démarrer chez eux une maison de la famille. Lorsque ces maisons s'ajoutent aux autres organismes famille de la FUF, cela crée un important réseau couvrant tout le territoire québécois. La FUF est revitalisée. Elle comptait une centaine de membres dans les années 1980 et 200 dans la dernière décennie. Le travail sur le terrain de la FUF, en soutien aux organismes membres, passait alors par la représentation pour le financement, le soutien à la formation, l'aide au démarrage et d'autres types d'activités accompagnant ce foisonnement d'organismes durant les années 1980 et 1990. La recherche de sources de financement pour divers projets en lien avec nos membres et, en particulier pour la formation, a toujours été importante. L'arrivée du programme PACE (programme d'action communautaire auprès des enfants), au fédéral, a donné un sérieux coup de pouce financier à plusieurs de nos membres ainsi qu'à la Fédération. Nos programmes de formation et nos colloques ont aussi été fort appréciés.

Il a fallu travailler très fort pour que nos organismes famille puissent se développer en fonction de l'ensemble des familles et non en fonction des seules familles vivant des crises. Les organismes familles ne voulaient pas devenir des sous-traitants des services de l'État en matière de services sociaux. Il fallait être vigilant pour ne pas se substituer au réseau institutionnel de

services. Ce n'était pas facile, car la façon de subventionner plusieurs organismes exigeait d'appliquer un programme pour résoudre tel problème ou rejoindre telle clientèle. La FUF aidait ses membres à résister. Elle a toujours véhiculé l'idée du service à l'ensemble des familles et d'un financement de base. Cela ne veut pas dire que la FUF et ses membres fermaient les yeux sur les besoins particuliers des familles. Par exemple, dès mon entrée à la Fédération, j'ai été sensible à la question des mères monoparentales, celles qu'on nommait alors les femmes chefs de famille, ce qui était déjà mieux que les mères nécessiteuses. À ce moment-là, il y avait encore un certain malaise social à l'égard des femmes et des enfants dans les familles dites « monoparentales ». Pour favoriser les échanges entre ces mères et créer un lieu de revendication de leurs droits en tant que soutien de famille, j'ai proposé à la Fédération de m'investir dans ce secteur. C'est ainsi que nous avons contribué à la mise sur pied du Carrefour des associations des familles monoparentales. Même si elle reconnaît la présence de difficultés ou de problèmes sociaux affectant plus certaines familles que d'autres, la FUF a toujours voulu situer son action au sein de l'ensemble des familles. Dans ses textes, que ce soit dans les années 1950-1960, ou maintenant, on retrouve la prévention et la promotion de la famille comme fondement de l'action communautaire familiale.

Le travail sur le terrain est exigeant pour les organismes communautaires et la Fédération a mis en place divers moyens pour épauler ceux qui travaillent pour la famille au Québec et pour accroître leur visibilité. La revue *Le Familier*, les colloques de formation, les prix de la famille, la promotion de la journée internationale de la famille, des banques d'informations sur divers sujets, les projets d'éveil à l'écrit sont des outils que la FUF a mis en œuvre dans cet esprit. Le soutien aux organismes doit toutefois s'accompagner d'un travail de représentation pour que son réseau obtienne les moyens de ses ambitions, un « lobby » que la FUF n'a cessé d'activer pour faire avancer la question familiale au Québec et faire progresser les organismes communautaires familles.

**NPS** – *Avec cette affirmation, vous glissez vers le terrain politique. Outre le soutien direct à vos membres, comment avez-vous développé ce second pôle de travail à la FUF, ce pôle politique dont vous parliez précédemment ?*

La dimension politique de notre action a d'abord tourné autour de la politique familiale québécoise. Comme plusieurs autres organismes du mouvement familial, nous réclamions depuis longtemps une politique de la famille. Dès 1970, une douzaine d'organismes, dont la FUF, s'entendaient pour réclamer du gouvernement la mise en place d'une telle politique. Dans ce contexte, ils ont obtenu que le Conseil des affaires sociales, récemment créé, ajoute à son nom « et de la famille ». Ce fut une mince consolation, alors qu'antérieurement il y avait un Conseil supérieur de la famille. Nous y avons travaillé

sans relâche. Un des objectifs primordiaux énoncés par la FUF dans sa documentation est encore aujourd'hui la contribution au développement d'une politique familiale.

La dimension politique passe aussi par la participation aux débats sociaux et politiques ; participation par la parole et l'écrit avec la production d'avis, de mémoires, et par des représentations à de multiples comités, tables de concertation ou réseaux de défense de droits ou réclamant des changements sociaux. La FUF a souvent pris position sur de nombreux sujets dans le débat en cours au Québec et a encouragé ses membres à faire de même en matière familiale, en éducation, en ce qui concerne les services à l'enfance et à la jeunesse comme les services de garde, que nous avons souvent soutenus. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai aussi œuvré pour que notre organisme participe aux instances publiques ou parapubliques qui traitaient de matières relatives à la famille. Je songe au Conseil des affaires sociales et de la famille, au Conseil de la famille, au Forum des partenaires sur la politique familiale du ministère de la Famille et de l'Enfance et à des comités de travail comme celui sur le soutien au rôle parental et celui sur la reconnaissance et le financement des organismes communautaires du secteur famille. L'action de promotion des familles et de promotion d'une politique familiale ne pouvait se concevoir en vase clos. La solidarité entre organismes communautaires était à mes yeux une donnée incontournable. Elle a pris diverses formes au fil des ans. Par exemple, au cours des années 1980, la FUF a été, sous mon impulsion, l'instigatrice de la mise en œuvre du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, regroupement d'influence quant au développement de la politique familiale québécoise. Aujourd'hui, encore, la FQOCF est un leader dans ce secteur et entretient des liens de solidarité et de partenariat avec plusieurs autres regroupements et organisations.

Avec les années, j'en suis aussi venu à constater que le niveau de vie premier des familles était le niveau local, vu l'importance des activités et services de proximité. La municipalité devient alors un acteur incontournable. Le rôle des municipalités en termes de promotion du bien-être des familles m'est devenu cher. Lors des commissions itinérantes tenues par le gouvernement du Québec en 1985 sur la politique familiale, j'ai proposé, par l'intermédiaire du mémoire de la FUF, que chaque conseil municipal confie à l'un de ses élus la responsabilité des questions familiales. L'idée a fait tranquillement son chemin. La Fédération s'est dotée en 1988-1989 d'un programme nommé Action municipale et famille, qui est ensuite devenu un comité permanent connu sous l'appellation Carrefour action municipale et familles (CAMF). Les résultats tangibles d'actions réalisées à ce niveau m'ont amené à y consacrer beaucoup d'énergie. J'y ai rencontré des acteurs sociaux fort convaincus et engagés.



La promotion du soutien au secteur communautaire local et l'action politique municipale n'ont pas toujours été faciles à concilier. Ce fut souvent même une occasion de tension à la FUF. Le réseau communautaire exigeait de sa Fédération une présence et un service constants et exigeants, alors qu'on accordait du temps à la représentation politique au sens large. À la lecture de tout ce que la FUF faisait, on aurait pu croire qu'il y avait là un personnel nombreux pour travailler aux deux niveaux. La réalité était tout autre alors qu'il y travaillait, selon les périodes, quatre à six personnes seulement. En même temps, la charge de travail devenait énorme et laissait les municipalités sur leur appétit quant à l'offre des outils et de formations d'accompagnement du processus de mise en place de politiques familiales municipales. Les ressources de la FUF étaient donc limitées et nous avons été confrontés à des choix difficiles. J'ai vécu en moi-même la tension entre le sociocommunautaire et le sociopolitique. Le congrès d'orientation de la fin 1990 a aidé à mettre les choses en perspective et à redéfinir la mission et les orientations. Puis, après 13 ans d'existence à l'intérieur de la FUF, le CAMF, n'ayant pas été retenu comme prioritaire, s'est incorporé à l'été 2001 devenant ainsi un organisme autonome. Cette opération m'a amené à quitter la FUF pour m'engager plus à fond dans le pôle politique de l'action municipale en faveur des familles, en devenant le directeur général du CAMF.

**NPS** – *Vous vous attaquez donc à un nouveau défi encore plus en lien avec ce pôle politique du travail de promotion de la famille. Le contexte géopolitique actuel du Québec, l'importance accrue des municipalités et des MRC et le courant pro-famille qui gagne du terrain sur le plan social créent sans doute un terreau favorable à l'essor du CAMF.*

Je ne suis pas le premier acteur en provenance du secteur sociocommunautaire à m'intéresser de près à la politique municipale. Je pense à Georgette Lepage, ex-maire de Brossard, qui a été présidente de l'Union des familles de Brossard, à Lise Prévost, ex-présidente provinciale de Parents-Secours du Québec qui a été conseillère municipale à Charny, à Lise Drouin-Paquette, ex-conseillère municipale de Sherbrooke, qui fut présidente provinciale de l'AFEAS. Je pourrais en nommer bien d'autres.

En fait, l'impulsion est venue d'un premier colloque organisé en 1989 avec des élus municipaux. Une quarantaine d'élus ont alors commencé à s'interroger sur la pertinence de développer un volet spécifique de l'action des familles dans les municipalités. Le conseil d'administration de la FUF m'a soutenu dans cette démarche et, après quelques années, on s'est retrouvé avec près de 200 municipalités qui avaient désigné un responsable des questions familiales. L'idée a fait boule de neige alors que le Carrefour rejoignait plus de 62 % de la population totale du Québec. Puis, on est passé

à l'étape du développement des politiques familiales à l'échelle municipale. Il fallait désormais soutenir les municipalités de façon mieux organisée et mieux encadrée.

En fait, maintenant, le Carrefour action municipale et famille, organisme sans but lucratif, regroupe les MRC, les municipalités et les arrondissements intéressés par le développement d'une politique familiale. Son conseil d'administration est composé de personnes élues municipales, de représentants de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, du ministère de la Famille et de l'Enfance et d'un représentant des organismes communautaires du secteur famille.

Nous voulons faire du CAMF un centre névralgique d'échanges et de débats, de représentation, de recherche et de développement pour les milieux intéressés par une politique familiale municipale et une organisation qui fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales. Comme vous le mentionniez, le contexte sociopolitique actuel est favorable au développement des questions familiales. En même temps, on ne peut ignorer que nous sommes aux lendemains d'une vaste opération de fusions municipales qui a modifié le paysage urbain du Québec. Une opération qui n'a laissé personne indifférent et qui, dans certains cas, a même laissé des cicatrices. Comme je suis positif de nature, j'y vois un défi à relever et je continue de véhiculer l'idée de l'importance des politiques familiales municipales. Le ministère de la Famille et de l'Enfance y est sensible. Dans le cadre de la mesure de soutien technique du plan concerté du MFE, le CAMF a été retenu par ce ministère pour faire un travail d'accompagnement de démarrage de politiques familiales pour les milieux qui se prévalent des fonds disponibles à cet effet. De nouveaux défis attendent le monde municipal et le Carrefour compte bien garder le cap sur cette priorité incontournable : l'action et les services de proximité en faveur des familles et avec elles.